



## L'activité économique en Bourgogne-Franche-Comté reste en dessous de son niveau d'avant crise

Le déconfinement a permis un rebond relativement rapide d'une partie de l'économie régionale. En septembre, le niveau de l'activité serait inférieur de 4 % à son niveau d'avant crise contre - 31 % en avril, au cœur du confinement. Cependant, l'activité dans l'hébergement-restauration et le transport reste fortement ralentie. Ce rebond se retrouve notamment dans l'augmentation des transactions par cartes bancaires dans les commerces, signe d'une reprise de la consommation des ménages, et dans celle de l'emploi intérimaire. Cependant, le marché du travail ne se redresse pas encore. Si l'intérim bénéficie d'un rebond, les destructions d'emplois augmentent dans les autres secteurs d'activité. Le dispositif d'activité partielle a permis de limiter, dans un premier temps, les effets de la crise sanitaire sur les secteurs hors intérim mais ceux-ci commencent maintenant à se faire sentir. Dans ce contexte, les inscrits à Pôle emploi dans la catégorie A diminuent tandis que ceux des catégories B et C augmentent. Les jeunes ayant été particulièrement touchés par la crise, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est en forte hausse.

Caroline Logeais, Bénédicte Piffaut, Amandine Ulrich (Insee)

Rédaction achevée le 7 octobre 2020

### Reprise graduelle de l'activité

L'activité économique reprend progressivement après le choc économique engendré par le confinement de la population française au printemps 2020.

Le rebond amorcé en mai et juin s'est poursuivi durant la période estivale, caractérisée par une épidémie relativement contenue et un retour au travail se conjuguant avec les départs en vacances d'été.

Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, au mois de septembre, la baisse d'activité se limiterait à 4 % par rapport au niveau d'avant-crise, contre 31 % pendant le mois d'avril, période de confinement (figure 1). La perte d'activité régionale serait d'intensité comparable à celle de la France métropolitaine. Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'une branche d'activité est affectée avec la même intensité qu'au niveau national dans tous les territoires.

Le secteur des services marchands explique près des deux tiers de la perte d'activité. L'industrie, très implantée en Bourgogne-Franche-Comté, contribue pour près d'1 point à cette baisse d'activité.

Globalement, tous les secteurs d'activité se redressent, à l'exception de l'hébergement-restauration, dont l'activité reste encore inférieure de 23 % à son niveau d'avant-crise. Malgré une amélioration, l'activité reste également en retrait dans le transport, avec une perte de 17 %.

Dans l'industrie, la situation continue de s'améliorer. En septembre, la baisse d'activité est estimée à 4 %, contre 36 % en avril. Cependant, l'activité dans la fabrication de matériels

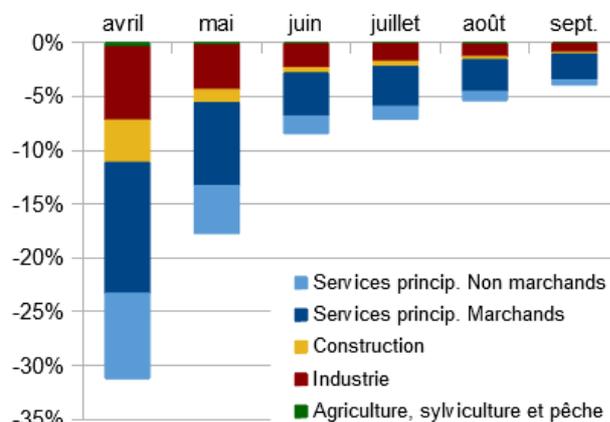
de transport, particulièrement présente dans la région, reste encore fortement ralentie, inférieure de 15 % à la normale.

L'activité économique se redresse également dans la construction, avec une perte de seulement 3 % en septembre, contre 68 % en avril.

Enfin, les services non marchands et l'agriculture ont retrouvé une activité économique proche de leur niveau d'avant-crise (- 2 %).

### 1 L'activité économique continue de se redresser après le confinement

Contributions sectorielles à la baisse d'activité estimée en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Dares, enquête Acemo-Covid, Calculs Insee à partir de sources diverses

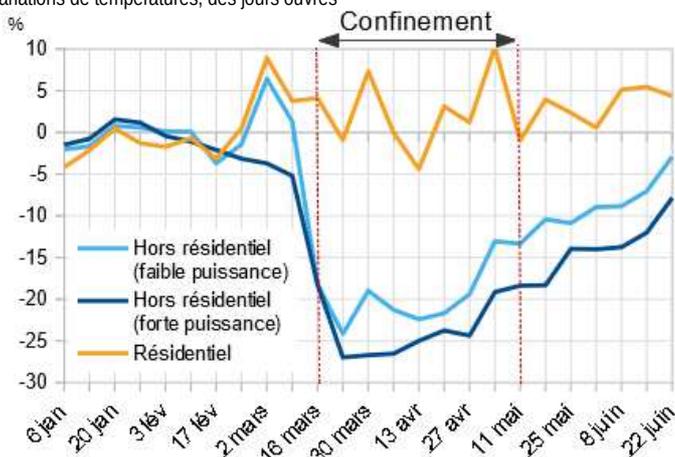
## La reprise de la consommation d'électricité des entreprises se poursuit

Les indicateurs à haute fréquence, tels que la consommation d'électricité ou les transactions de carte bancaire sont parfois volatiles mais permettent de suivre au plus près l'évolution de l'activité en période de choc. Ils témoignent de la reprise économique du deuxième trimestre.

Ainsi, la consommation moyenne totale en électricité en Bourgogne-Franche-Comté continue de se redresser, après avoir fortement chuté lors du confinement. La semaine du 22 juin, la consommation des entreprises utilisant des compteurs de faible puissance n'est inférieure à son niveau habituel que de 3 %, contre 13 % la semaine du déconfinement (figure 2). La consommation des entreprises utilisant des compteurs de forte puissance remonte également, mais reste inférieure à la « normale » de 8 %, contre 18 % à l'issue du confinement. Enfin, la consommation résidentielle, celle des ménages, peu impactée par le confinement, est légèrement supérieure à son niveau habituel au début de l'été.

### 2 Reprise graduelle de la consommation d'électricité par les entreprises après la chute due au confinement

Écart par rapport au niveau moyen des niveaux de consommation d'électricité corrigés des variations de températures, des jours ouvrés



Source : données Enedis, calculs Insee

## Haut niveau des transactions par carte bancaire, témoignage d'une reprise de la consommation des ménages

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, depuis la fin du confinement, le montant des transactions par carte bancaire a rattrapé le niveau de 2019. Ainsi, la semaine du 21 septembre, ce montant est équivalent à l'an passé (figure 3). Tous les départements de la région profitent de ce phénomène, qui témoigne d'une reprise de la consommation et fait suite à une chute des transactions durant la période de confinement.

De la mi-juillet à la mi-août, les transactions étaient même largement supérieures à celles de 2019. Ce surcroît estival peut s'expliquer en partie par le décalage des soldes d'été, fixées cette année du 15 juillet au 11 août, mais aussi par le fait que les ménages ont passé leurs congés d'été davantage en France que l'an passé. Il peut également refléter des modifications de comportement quant à l'usage de la carte bancaire, notamment un plus fort recours compte tenu du contexte sanitaire.

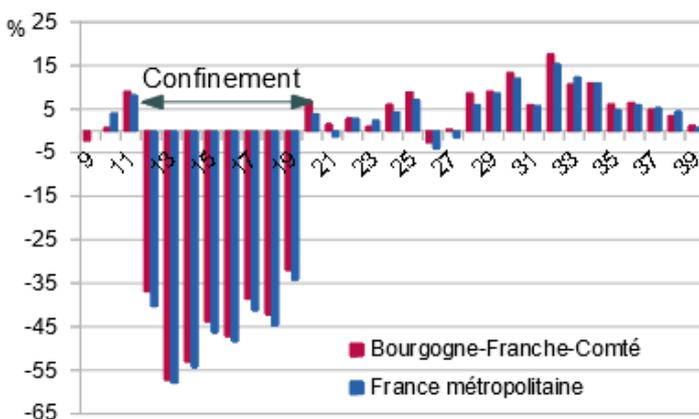
### Méthodologie : Les transactions par carte bancaire

Les données agrégées utilisées dans cette fiche proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites et diffèrent des données nationales.

Les données utilisées concernent les montants totaux des transactions physiques (avec contact et sans contact). Les transactions sur internet ne sont pas incluses dans ces totaux.

### 3 Les montants des transactions en carte bancaire ont été bien plus élevés que l'an dernier de mi-juillet à mi-août

Montants hebdomadaires des transactions par carte bancaire par rapport à l'année précédente



Note : en 2020, la semaine 13 est la première semaine complète de confinement. La semaine 39 est la semaine du 21 au 27 septembre.

Source : Cartes bancaires CB

## Fin juin plus que 5 % des salariés en activité partielle

Fin juin, seuls 5 % des salariés du secteur privé de la région bénéficient encore du dispositif d'activité partielle, qui permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés (figure 4). Début avril, un pic avait été atteint, avec 30 % des salariés placés en activité partielle dans la région. Ce dispositif a ainsi été massivement utilisé par les entreprises durant le confinement afin de conserver leurs salariés, leur permettant de préserver au maximum l'emploi et les compétences et de favoriser le redémarrage de l'activité. À partir du 1<sup>er</sup> juin, l'usage de l'activité partielle s'est en fait limité aux secteurs les plus affectés par les restrictions sanitaires, à savoir l'hébergement-restauration et les activités culturelles.

Fin juin, les salariés des services marchands et de l'industrie sont les plus concernés par l'activité partielle (6 %). En revanche, ce dispositif ne touche plus qu'1 % des effectifs de la construction, alors que ce secteur était le plus concerné durant le confinement : fin mars, 46 % de ses salariés étaient placés en activité partielle.

En outre, les arrêts de travail pour maladie ou garde d'enfants reculent progressivement. Fin juin, moins de 3 % des salariés de la région sont concernés, contre plus de 10 % fin mars.

#### 4 Fin juin, 5 % des salariés sont en activité partielle, et 3 % en arrêt de travail ou garde d'enfants

Part des salariés en activité partielle, en arrêt de travail et garde d'enfants



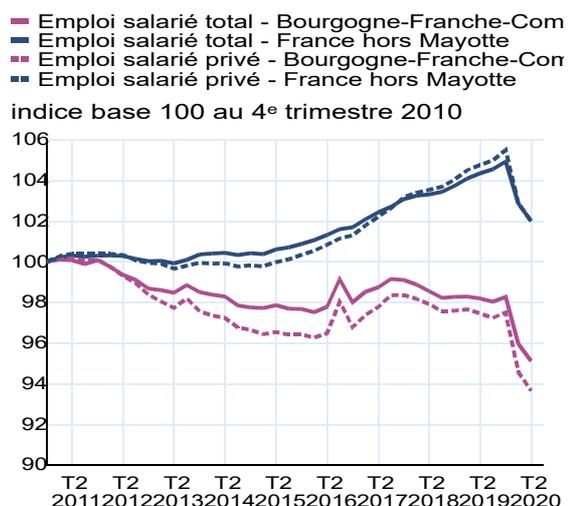
Source : Insee-Acoss, Déclarations sociales nominatives (DSN)

#### L'emploi salarié poursuit son repli au second trimestre

Après l'effondrement provoqué par la crise sanitaire au 1<sup>er</sup> trimestre, l'emploi salarié continue son repli mais à un rythme moins élevé. Ainsi, l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté perd 8 400 emplois au deuxième trimestre, soit un repli de 0,9 %. Cette baisse concerne à la fois le secteur privé (-1 %) et le secteur public (-0,7 %). Si le secteur privé concentre toujours l'essentiel des pertes, elles se creusent dans le secteur public pour représenter 16 % des pertes totales d'emploi contre 4 % au trimestre précédent (figure 5). Au niveau national, la baisse suit le même rythme. L'emploi dans le secteur public diminue, -1 % ce trimestre contre -0,1 % au précédent.

#### 5 À la fin juin 2020, l'emploi privé chute de 0,9 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre

Évolution de l'emploi salarié



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emplois; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

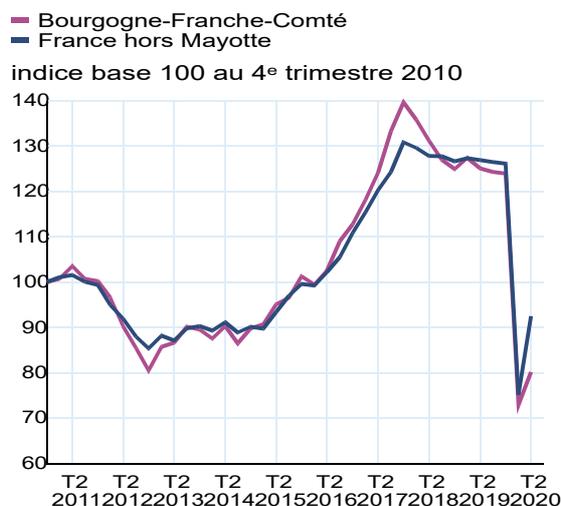
#### Rebond de l'intérim

Après une chute historique au 1<sup>er</sup> trimestre, l'intérim est le premier et seul secteur à regagner des effectifs, 2 300 soit une hausse de 10 % ce trimestre (figure 6). Cependant, ce rebond ne permet pas de retrouver le niveau d'avant la crise sanitaire. Il est également moins important qu'au niveau national (+23 %).

Dans la région, la reprise de l'intérim est portée par la construction, +1 600 emplois. La fabrication d'autres produits industriels, dont la métallurgie et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique, y contribue également avec 1200 emplois créés. À l'inverse l'emploi intérimaire continue de baisser fortement dans la fabrication de matériel de transports qui perd 1200 emplois supplémentaires.

#### 6 À la fin juin 2020, l'intérim regagne 10 % d'emplois

Évolution de l'emploi intérimaire



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Source : Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

#### Tous les secteurs perdent des emplois

Si le dispositif de chômage partiel, dans un premier temps, a permis de limiter les effets de la crise sanitaire sur les contrats hors intérim, les pertes s'accroissent maintenant dans quasiment tous les secteurs d'activité (figure 7). Les services marchands hors intérim perdent près de 6 000 emplois, soit 2,6 % de ses effectifs contre -1,5 % au premier trimestre. Les pertes augmentent aussi dans l'industrie et dans une moindre mesure dans les services non marchands et le commerce. Dans la construction, la baisse ralentit légèrement ce trimestre pour s'établir à 0,4 %.

Le secteur de l'hébergement-restauration subit de plein fouet les effets de la crise et des mesures sanitaires toujours en vigueur. Il perd 9,3 % de ses emplois ce trimestre et 11,2 % sur un an.

Le secteur des services aux ménages suit la même tendance, -2,9 %, avec une contraction plus importante sur un an, -6 %.

L'industrie agroalimentaire, qui avait bien résisté jusqu'à présent, perd 1 % de ses effectifs ce trimestre et 0,3 % sur un an.

#### Recul de l'emploi dans quasiment toute la région

Tous les départements de la région subissent des pertes d'emplois à l'exception de la Haute-Saône où l'emploi augmente de 0,2 %.

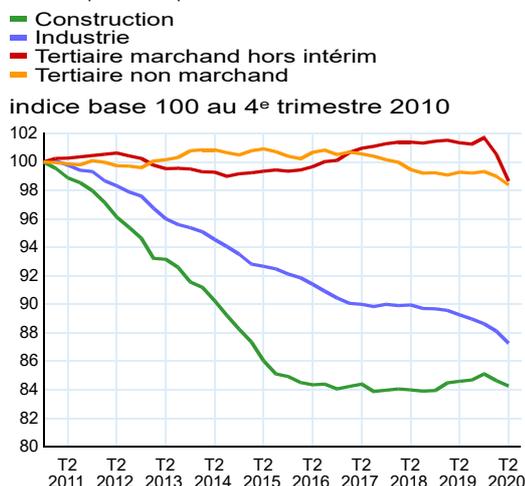
L'emploi intérimaire augmente nettement dans tous les départements à l'exception du Doubs, de 11 % à 35,9 %. Cette hausse ne compense pas les destructions d'emplois dans les services

marchands hors intérim, plus importants pourvoyeurs d'emplois de la région, qui concernent l'ensemble des départements. Pénalisé par une contraction de 12 % des effectifs intérimaires, le Doubs affiche les pertes les plus importantes de la région, 2 300 emplois. Le Territoire de Belfort, lui, accuse la plus forte baisse en proportion avec - 1,5 % d'emplois malgré le rebond de l'intérim.

Le Territoire de Belfort est le seul département où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 8,2 % (figure 9). Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura, 5,4 %, et en Côte-d'Or, 5,6 %. Ailleurs, il avoisine la moyenne régionale, allant de 6,0 % dans la Nièvre à 6,9 % dans le Doubs.

## 7 À la fin juin 2020, l'emploi permanent continue son repli

Évolution de l'emploi salarié par secteur



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
Champ : emploi salarié total.  
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

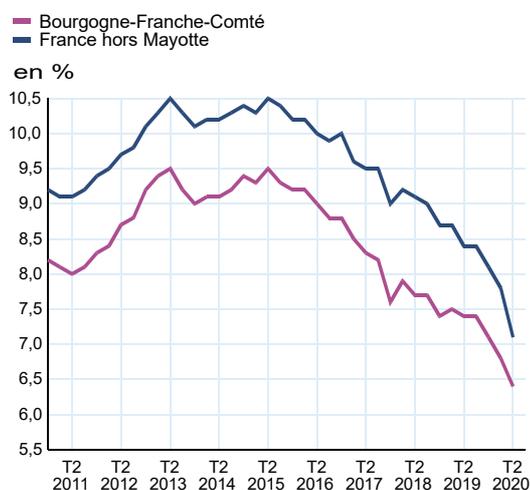
## La baisse du chômage s'accroît, un trompe-l'œil qui dure

Au deuxième trimestre 2020, le taux de chômage diminue de 0,4 point en Bourgogne-Franche-Comté pour s'établir à 6,4 % (figure 8). Il est ainsi inférieur de 0,7 point au niveau national.

Le confinement de la population jusqu'au 11 mai, soit presque la moitié du trimestre, a entraîné une réduction du nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (*avertissement sur le marché du travail*). Sur cette même période, les entreprises ont continué à recourir à l'activité partielle limitant l'impact de la crise sur l'emploi.

## 8 Une baisse du taux de chômage en trompe-l'œil

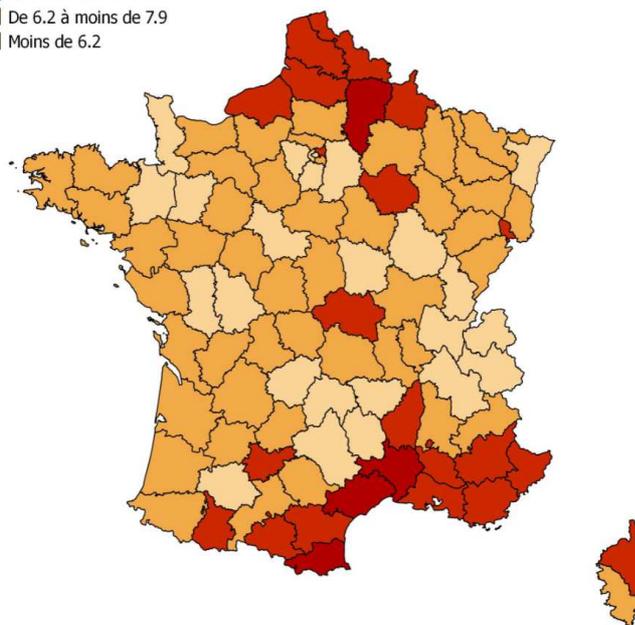
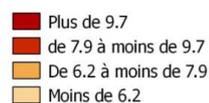
Évolution du taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail)



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 9 Le Jura et la Côte-d'Or sont, dans la région, les moins touchés par le chômage

Taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) par département à la fin juin 2020



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## Avertissement sur le marché du travail

Le taux de chômage au sens du BIT a diminué sur les deux premiers trimestres de 2020, mais il s'agit d'une baisse « en trompe-l'œil ». En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

Le champ des taux de chômage localisés couvre à présent les DOM (hors Mayotte) sur une période débutant au premier trimestre 2014.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

## Les inscrits à Pôle emploi dans la catégorie A diminuent tandis que ceux des catégories B et C augmentent

Fin juillet 2020, la Bourgogne-Franche-Comté compte 224 040 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C. Depuis fin février, les inscriptions à Pôle emploi ont très fortement augmenté (+ 8,5 %). En juin, elles ont atteint un niveau inédit depuis 1996, avec 226 450 personnes inscrites, avant de reculer légèrement au mois de juillet.

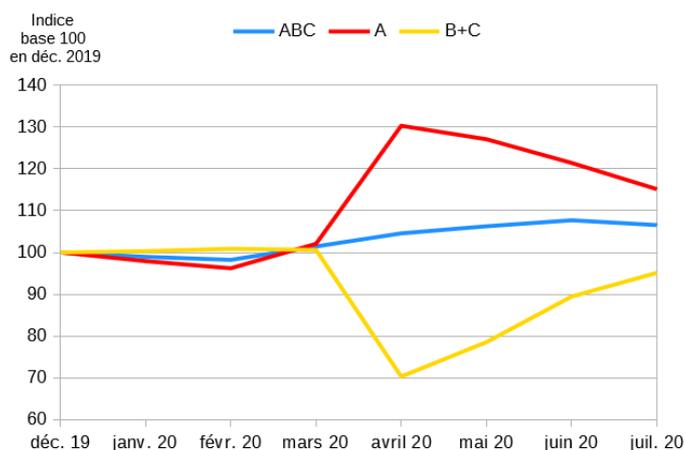
Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue cependant depuis le mois de mai. Dans le même temps le nombre d'inscrits en catégories B et C, qui exercent une activité réduite, augmente (figure 10).

Les jeunes ont été les plus touchés par la crise, probablement en raison d'une forte proportion d'intérimaires parmi eux. Ainsi, de février à juin, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C âgés de moins de 25 ans a bondi de 20 %, avant de diminuer en juillet. Chez les seniors, l'impact de la crise a été moins marqué : le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus se stabilise au mois de juillet, après une hausse inférieure à 5 % depuis février.

En revanche, la situation des demandeurs d'emploi de longue durée ne s'améliore pas. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an a crû de 7,7 % depuis le mois de février, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 1996.

## 10 Les inscriptions à Pôle emploi en catégorie B et C en hausse depuis le mois de mai

Evolution des catégories de demandeurs d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté



Note : données CVS - CJO

Source : Dares-Pôle emploi, Fichiers de la statistique mensuelle sur le marché du travail (STMT)

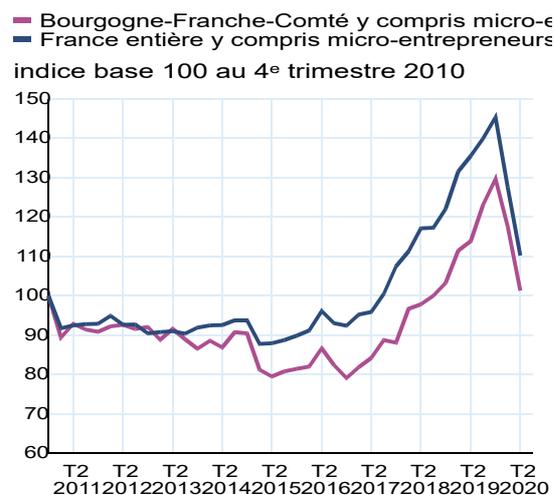
## Nouvelle chute des créations d'entreprises

Au deuxième trimestre 2020, le nombre de créations d'entreprises continue de chuter en Bourgogne-Franche-Comté comme en France (figure 11). Dans la région, 4 800 entreprises ont été créées, soit 14 % de moins qu'au trimestre précédent, une baisse comparable au niveau national.

Les créations d'entreprises reculent dans la majorité des grands secteurs d'activité, en particulier dans la construction, mais restent stables dans l'industrie.

## 11 Baisse de 14 % des créations d'entreprises au deuxième trimestre

Evolution des créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

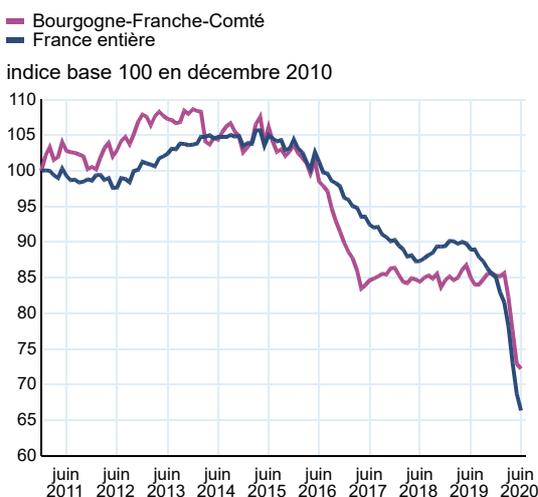
## Chute des défaillances d'entreprises liée à la fermeture des tribunaux

À la fin du deuxième trimestre 2020, les défaillances d'entreprises enregistrées sur un an dans la région reculent fortement : elles sont inférieures de 15 % par rapport à l'année précédente. En France, la chute est encore plus marquée (- 25 %) (figure 12).

Cette baisse paradoxale n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté. Elle s'explique à la fois par la période de confinement qui a affecté le fonctionnement des juridictions commerciales, et par l'adaptation de la réglementation qui accorde temporairement des délais supplémentaires pour apprécier l'état de cessation de paiements et pour le déclarer.

## 12 Fort recul des défaillances d'entreprises

Evolution des défaillances d'entreprises



Notes : données mensuelles brutes au 01 septembre 2020, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France

## Chute des mises en chantier dans la construction

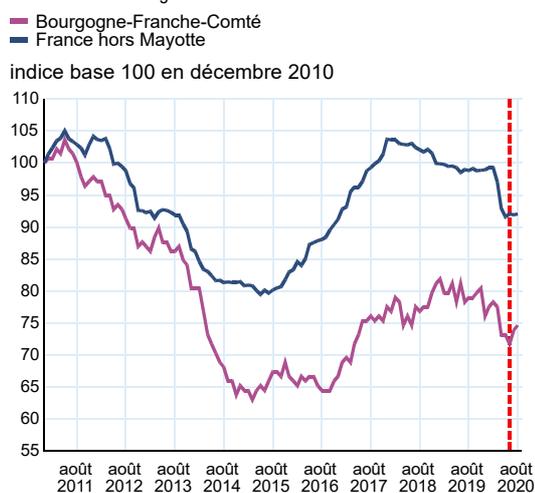
Les mises en chantier diminuent plus fortement dans la région qu'en France. En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de logements commencés en un an chute de 11,4 % par rapport au deuxième trimestre 2019, contre une baisse de 6,6 % au niveau national (*figure 13*).

La baisse des mises en chantier est marquée en Côte-d'Or et dans le Jura. À l'inverse, dans l'Yonne, le Territoire de Belfort et la Nièvre, leur nombre est croissant par rapport à l'année précédente.

En outre, sur 12 mois, de juillet 2019 à juin 2020, 12 300 logements ont été autorisés à la construction en Bourgogne-Franche-Comté, soit 8,4 % de plus qu'un an auparavant. Le nombre de permis accordés a fortement augmenté au cours du premier trimestre 2020, avant de chuter dès le mois d'avril avec le confinement de la population. Au niveau national, les autorisations sur 12 mois baissent de 9,5 % par rapport à l'année précédente.

### 13 Recul des mises en chantier avec la crise sanitaire

Évolution du nombre de logements commencés



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.  
Source : SDES, *Sit@del2*

### Contexte national – La reprise entamée à la levée du confinement pourrait marquer le pas d'ici la fin de l'année

Depuis la levée des mesures de restrictions, l'activité a entamé une reprise graduelle. Au troisième trimestre, la plupart des secteurs ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (transport aérien de voyageurs, hébergement et restauration, activités culturelles, ...). La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau proche de celui d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, les incertitudes quant à la résurgence de l'épidémie conduiraient à un essoufflement de la reprise. Les secteurs les plus touchés par la crise pourraient voir leur activité se dégrader du fait des mesures de restrictions, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+16 % par rapport au deuxième), le PIB français resterait stable, 5 % environ en dessous de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ 9 %.

### Contexte international – Une reprise progressive dans un contexte d'incertitudes

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du deuxième trimestre, liée à l'instauration des mesures de restrictions sanitaires. Ce rebond prend des configurations qui peuvent varier selon les pays. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. De son côté, l'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations, mais la consommation intérieure reste en retrait. La reprise dans le monde pourrait toutefois ralentir à l'automne, dans un contexte d'incertitudes autour d'une résurgence de l'épidémie qui entraînerait de nouvelles mesures sanitaires, et de la tenue des élections américaines.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Marie Léger

ISSN : 2497-4609

© Insee 2020

## Pour en savoir plus :

« Une économie diminuée », *Insee Note de conjoncture*, octobre 2020.

« Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le rebond de l'intérim ne compense pas la baisse de l'emploi dans les autres secteurs d'activité », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°108*, octobre 2020.

Logeais C., « Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Au deuxième trimestre 2020, un marché du travail sous l'influence du confinement », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n°109*, octobre 2020.

« L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté – Redémarrage au deuxième trimestre 2020 », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2020.

